

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 31 janvier 2007 – Paris

Par courrier électronique

Conformément à l'article 8 des statuts, je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association PostgreSQLFr, qui se tiendra le 31 janvier 2007 à 21h00 à Paris, au CNIT, 2 place de La Défense 92053 PARIS LA DEFENSE CEDEX. niveau A.

Ordre du jour

- 1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- 2. Désignation du président de séance et du secrétaire
- 3. Rapport moral présenté par le président
- 4. Rapport financier présenté par le trésorier
- 5. Résolutions
- 6. Ouestions diverses
- 7. Election des membres du Conseil d'Administration

Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts et de l'article 7 du Règlement Intérieur tous les documents nécessaires à votre information (rapport du conseil sur les activités écoulées, compte d'exploitation générale, compte de pertes et profits, bilan, texte des résolutions proposées) sont tenus à votre disposition au siège social 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 mandats. Je vous rappelle également que, par application de l'article 8 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

En outre, conformément à l'article 8 des statuts, tout membre de l'association peut adresser au Conseil d'Administration, jusqu'à sept jours avant la date de la réunion, une proposition d'inscription d'un sujet à l'ordre du jour.

Fait à Paris, le 15 janvier 2007 Le Président